

# CAP FRANCEXPORTE

Pour compléter  
vos garanties à  
l'**exportation**



**Sur les acheteurs  
limités ou refusés**



Dans le cadre du dispositif public CAP Franceexport, Groupama vous propose de bénéficier d'une couverture supplémentaire sur vos acheteurs à l'export.

## ► 1 - Pour qui ?

- Les assurés de Groupama Assurance-crédit & Caution réalisant **moins de 1,5 milliard €** de chiffre d'affaires et ayant leur **siège social en France** métropolitaine, ou dans un département d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion), ainsi que Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy et Saint-Martin ;
- dont les ventes de marchandises ou prestations concernées comportent au moins **20 % de part française** ;
- avec un délai de paiement n'excédant pas **360 jours**.

## ► 2 - Sur quels acheteurs ?

L'acheteur doit faire l'objet d'une limitation, d'une réduction, d'un refus ou d'une résiliation.

Il doit répondre aux critères suivants :

- avoir la personnalité juridique et son siège dans la liste des pays prévue dans l'avenant ;
- avoir au minimum deux ans d'existence ;
- ne pas faire l'objet d'une procédure collective ou équivalent en droit local.

## ► 3 - Quelles garanties ? Quels pays ?

Les garanties CC et CI couvrent le non paiement d'une créance sur un acheteur. Elles prennent effet au jour où elles sont accordées, et s'appliquent aux livraisons effectuées et facturées à compter de cette date.

Voir liste des pays en annexe.

## ► 4 - Comment ça marche ?

La garantie est délivrée pour une durée de **trois mois**, sans tacite reconduction.

### Garantie de couverture complémentaire (CC)

Garantie délivrée en complément de la garantie primaire Groupama Assurance-crédit & Caution **en cas de limitation ou de réduction** de la garantie primaire.

Le montant de la garantie CC ne peut excéder celui de la garantie primaire.

### Garantie de couverture intégrale (CI)

Garantie délivrée par Groupama Assurance-crédit & Caution **en cas de refus ou de résiliation** de la garantie primaire.

Garantie pouvant aller jusqu'à 500 000 € selon le rating de l'acheteur.

## ► 5 - Quelle indemnisation ?

Capacité de décaissement annuelle de 3 millions €.

### Quotité

- **Couverture complémentaire**. . . . . quotité identique à la garantie primaire, avec un maximum de 90 %.
- **Couverture intégrale**. . . . . quotité de 80 %.

## ► 6 - À quel prix ?

Des taux de prime en fonction du pays (voir annexe) et du délai de paiement. Ils s'appliquent au montant de la garantie accordée par trimestre.

### Taux de base trimestriel

**Garantie CC**. . . . . de 0,500 % à 0,958 % en fonction du pays

**Garantie CI** . . . . . de 0,875 % à 1,383 % en fonction du pays

### Délai de paiement inférieur à 90 jours

Application du taux de base.

### Délai de paiement entre 91 et 180 jours

Deux fois le taux de base.

### Délai de paiement entre 181 et 360 jours

Quatre fois le taux de base.

La facturation est établie par Groupama Assurance-crédit & Caution. Les primes sont payées par prélèvement trimestriel.

## ► 7 - Comment en bénéficier ?

Pour souscrire ces garanties :

- connectez-vous sur le Portail contrat sur [groupama-ac.net](http://groupama-ac.net) ;
- allez dans la rubrique « Complément d'assurance » ;
- choisissez « Garanties export » et suivez les indications pour souscrire l'avenant ;
- vous recevrez par mail la confirmation de la signature de l'avenant et copie de cet avenant ;
- vous serez avisé de l'activation des garanties ;
- vous pourrez alors demander en ligne les garanties CC/CI.

## ► 1 - Zones de pays

### • Zone A

Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

### • Zone B

Abu Dhabi, Afrique du Sud, Ajman, Arabie Saoudite, Aruba, Bahamas, Botswana, Chine, Colombie, Costa Rica, Dubaï, Émirats Arabes Unis, Fujairah, Guatemala, Hong-Kong, Île Maurice, Inde, Indonésie, Koweït, Macao, Malaisie, Maroc, Mexique, Panama, Pérou, Philippines, Qatar, Ras Al Khaimah, Sharjah Um Al Quaiwan, République Dominicaine, Russie, Serbie, Taïwan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Vietnam.

### • Zone C

Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Biélorussie, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Fidji, Gabon, Géorgie, Ghana, Guyana, Honduras, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kosovo, Lesotho, Macédoine, Maldives, Mongolie, Namibie, Myanmar, Népal, Nigeria, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Rwanda, Salvador, Sénégal, Sri Lanka, Suriname, Swaziland, Tanzanie, Timor oriental, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine.

### • Zone D

Argentine, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Burundi, Centrafricaine (Rép.), Congo, Congo (Rép. Dém.), Cuba, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Irak, Iran, Kirghizistan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Moldavie, Monténégro, Mozambique, Niger, Pakistan, Sierra Leone, Soudan, Tadjikistan, Tchad, Territoires Palestiniens, Turkménistan, Zambie.

## ► 2 - Prix des garanties

### Garantie couverture complémentaire (CC)

En % du montant garanti

Catégorie de pays	Taux
Zone A	0,500 %
Zone B	0,584 %
Zone C	0,707 %
Zone D	0,958 %

### Garantie couverture intégrale (CI)

En % du montant garanti

Catégorie de pays	Taux
Zone A	0,875 %
Zone B	0,968 %
Zone C	1,105 %
Zone D	1,383 %